

Fédération CFTC-CSFV



LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)



Le développement de la Formation Professionnelle Continue (FPC) a toujours été au cœur des préoccupations et des revendications de la CFTC.

La Formation Professionnelle Continue est l'ensemble des formations prolongeant la formation initiale, destinées aux personnes engagées dans la vie active et qui vise à la sécurisation des parcours.

De 1934, où déjà la CFTC demandait dans son Plan la création d'une formation professionnelle pour tous les salariés, aux dernières réformes de 2018, son rôle moteur dans le domaine de la FPC et sa compétence sont reconnus par tous.

HISTORIQUE DE LA FPC

1934 Le Plan CFTC	
1934 Le Plan CFTC 9 juillet 1970 ANI* sur la Formation Professionnelle	
	rla
16 juillet 1971 Loi sur le droit au Congé Formation (obligation de finance	ria
formation)	
17 juillet 1978 Loi sur le CIF**	
26 mars 1982 Loi sur l'Alternance	
24 février 1984 Loi sur la consultation du CE et le financement du CIF	
20 décembre 1993 Loi quinquennale, création des OPCA***	
20 septembre 2003 ANI sur l'accès des salariés à la formation tout au long de	la vie
professionnelle (DIF)	
5 décembre 2003 ANI sur l'accès des salariés à la formation tout au long de	la vie
4 mai 2004 Loi sur la Formation Professionnelle tout au long de la vie	
14 novembre 2008 ANI sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compé	étences
7 janvier 2009 ANI sur le Développement de la formation tout au long de	e la vie
professionnelle,	
la professionnalisation et la sécurisation des parcours profe	essionnels
5 octobre 2009 ANI sur le Développement de la Formation tout au long de	e la vie
professionnelle,	
la Professionnalisation et la Sécurisation des Parcours Profe	essionnels.
(Texte de référence)	
24 novembre 2009 Loi sur l'Orientation et la Formation Professionnelle	
1 janvier 2012 Réforme des OPCA	
14 décembre 2013 ANI* relatif à la formation professionnelle (CPF)	
5 mars 2014 Loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la	а
démocratie sociale.	
8 août 2016 Loi relative au travail, à la modernisation du dialogue soci	al et à la
sécurisation des parcours professionnels	
5 septembre 2018 Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel	



*ANI : Accord National Interprofessionnel – **CIF : Congé Individuel de Formation – ***OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

